



**ADOCIA**

innovative medicine  
for everyone, everywhere

## Information relative au nombre d'actions et de droits de vote en date du 6 mai 2024

En application de l'article L.233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 de la charte de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Lyon, France

- Dénomination sociale : ADOCIA
- Adresse du siège social : 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon
- Place de cotation : marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote BRUT <sup>(1)</sup>	Nombre de droits de vote NET <sup>(2)</sup>
6 mai 2024	14 448 513	16 575 211	16 570 678

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions autodétenues par la Société, privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.

**Contact ADOCIA :**  
Tél. : 04 72 610 610  
contactinvestisseurs@adocia.com



**ADOCIA**

innovative medicine  
for everyone, everywhere

## Information relative au nombre d'actions et de droits de vote en date du 11 juin 2024

En application de l'article L.233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 de la charte de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Lyon, France

- Dénomination sociale : ADOCIA
- Adresse du siège social : 115, avenue Lacassagne, 69003 Lyon
- Place de cotation : marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote BRUT <sup>(1)</sup>	Nombre de droits de vote NET <sup>(2)</sup>
11 juin 2024	14 731 513	16 852 581	16 843 157

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions auto-détenues par la Société, privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.

**Contact ADOCIA :**  
Tél. : 04 72 610 610  
contactinvestisseurs@adocia.com